

Fin
sur Bonseren
No 4

306 5/1

Je soussigné reconnais avoir reçu de M. Schmetz
Directeur de l'Académie Royale de France la somme de deux
cent vingt cinq francs pour traitement et indemnité de table
du présent mois de décembre en qualité de Secrétaire Bibliothécaire
de la dite Académie — Dont quittance

Don pagé. 225/.

Paris le 3 décembre 1744
Heron